

LES FORMATIONS AGRÉÉES POUR LES MEMBRES DU CSE

Formation Santé et Sécurité des membres du CSE

ifdSp

institut de formation
en droit social de Paris

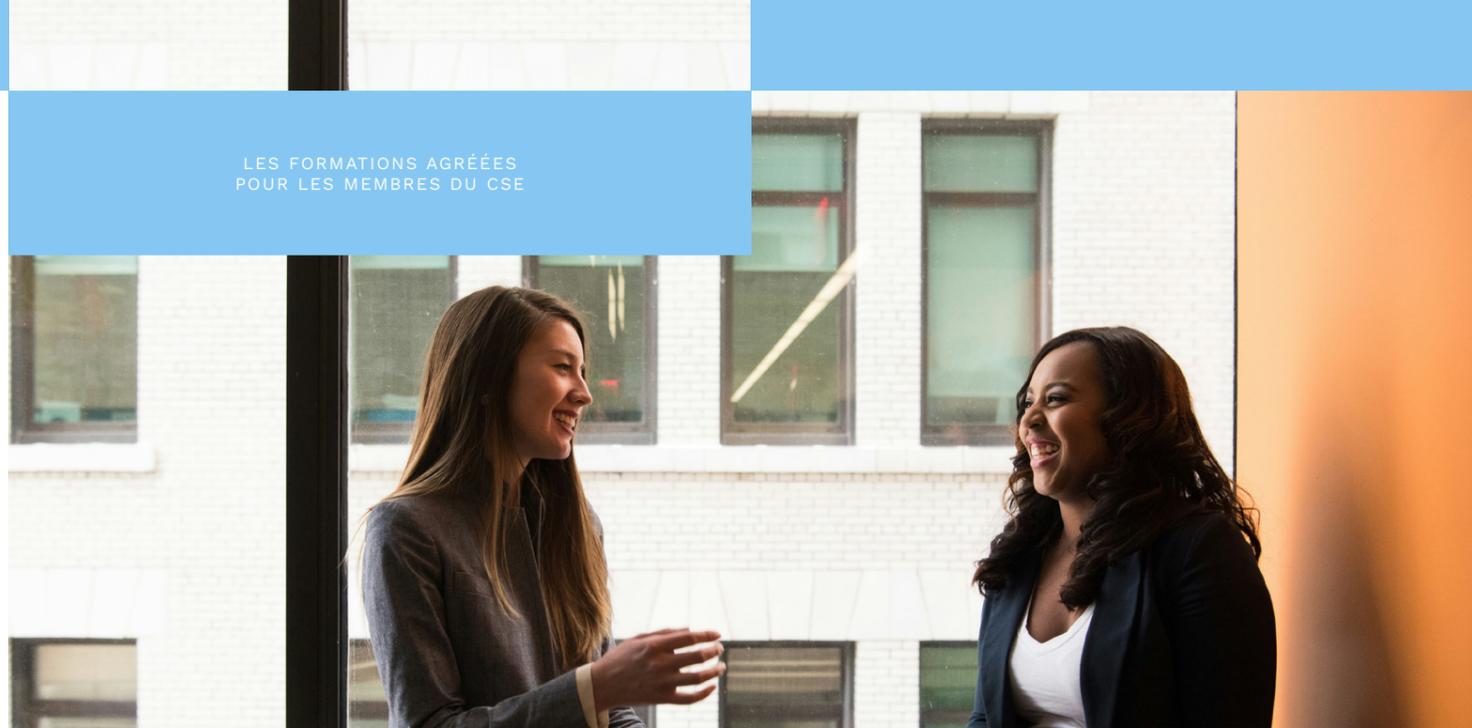
Au cœur du droit, au service des élus

LES FORMATIONS AGRÉÉES
POUR LES MEMBRES DU CSE

TARIF INTER : 1750 €^{TTC}

Tarif par personne pour
l'ensemble de la formation
incluant le repas du midi.

TARIF INTRA : SUR DEVIS



Formation Santé et Sécurité des membres du CSE

L'attribution au CSE de l'ensemble des missions Santé, Sécurité et Conditions de travail est un enjeu fondamental pour tous les élus de l'instance soucieux d'œuvrer efficacement à la protection des salariés.

La formation des membres de la délégation du CSE auprès d'un organisme de formation agréé par le Ministère du travail constitue un préalable nécessaire pour leur permettre de placer la protection de la santé des salariés au coeur de leurs missions.

 DURÉE : 5 JOURS (35 HEURES)

 PUBLIC : MEMBRES DE LA DÉLÉGATION DU PERSONNEL DU CSE

 PRÉ-REQUIS : AUCUN PRÉREQUIS EXIGÉ

Objectifs de la formation

- **Apprécier** concrètement l'étendue et la nature des missions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- **Saisir**, sur la base de l'accord de dialogue social et du règlement intérieur du CSE, l'articulation entre le CSE et la commission SSCT.
- **Identifier** l'ensemble des acteurs de la prévention des risques et leurs obligations respectives
- **S'approprier** l'ensemble des moyens et des informations dont dispose le CSE pour mener à bien ses missions
- **Mieux exploiter** les informations à disposition des élus
- **Améliorer** l'aptitude des élus à identifier, évaluer et prévenir les risques professionnels
- **Cerner** le rôle et les leviers d'action du CSE face aux RPS
- **Mener** des missions d'enquête et d'inspection
- **Structurer** la démarche d'analyse des accidents du travail (arbre des causes)
- **Réagir** utilement face à des situations difficiles



Formation Santé et Sécurité des membres du CSE

LES FORMATIONS AGRÉES
POUR LES MEMBRES DU CSE

Jour 01

1. Notions, acteurs et responsabilités en santé sécurité

1.1 Introduction

Définition des notions clés

- La santé
- Les conditions de travail
- Les niveaux de prévention : primaire, secondaire, tertiaire
- Risque, danger, dommage

La place de la santé et de la sécurité au sein des missions du CSE

Principe et limites de la répartition des attributions entre le CSE et la CSSCT

Les sources d'information en SSCT

1.2 Les acteurs de la santé/sécurité au travail et leur rôle

Les acteurs externes de la santé sécurité au travail

Les acteurs internes à l'entreprise de la santé sécurité au travail

1.3 Les responsabilités en matière de santé sécurité

Les responsabilités de l'employeur

La responsabilité civile de l'employeur

- L'obligation générale de prévention
- Les neuf principes généraux de prévention
- Accidents du travail et maladies professionnelles : les fondamentaux
- Focus sur la faute inexcusable de l'employeur

La responsabilité pénale de l'employeur

- Les infractions non intentionnelles
- Focus sur la délégation de pouvoir : conditions de validité et conséquences

Jour 02

2. De l'identification des risques à l'élaboration d'une démarche de prévention

2.1 Les risques professionnels

La notion de risques professionnels

Les grandes catégories de risques et leurs facteurs

Les spécificités des risques psychosociaux

- Définition des risques psychosociaux et enjeux
- Identification des principaux facteurs de risques psychosociaux
- Le rôle du CSE face aux risques psychosociaux

Exercice d'application : Description d'une situation de travail et identification des facteurs de RPS

- Risques psychosociaux, QVCT (Qualité de vie et conditions de travail) : Quels enjeux ?

2.2 La démarche de prévention des risques (DUERP)

Les quatre enjeux de la prévention des risques professionnels

La démarche EVRP : les différentes étapes

Le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

- Les apports de la loi Santé du 2 août 2021

Décryptage de votre DUERP

Le compte professionnel de Prévention (C2P)

Du DUERP au PAPRI Pact

QCM

Jour 03

3. Consultations du CSE et réclamations en santé sécurité

3.1 L'information/consultation du CSE en matière de santé sécurité

Les différents registres et documents à disposition de l'Instance

Les informations consultations en matière de santé sécurité

- Rappel des principes de la consultation
- La consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi
- Les consultations ponctuelles
- 1. Focus sur la notion de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail
- 2. Focus sur l'introduction de nouvelles technologies

- Rendre un avis
- Les délibérations
- Articulation CSE d'établissement et CSE centraux
- Le recours à l'expertise

Focus sur l'inaptitude et le rôle du CSE

- Définition et notions voisines
- Focus sur les maladies chroniques et évolutives

- La procédure de reconnaissance de l'inaptitude du salarié : le rôle du médecin du travail
- Les obligations de l'employeur
- La consultation du CSE sur les possibilités de reclassement : les apports de l'arrêt du 8 juin 2022 n°20-22.500. Cour de cass.

Étude de cas : consultation du CSE sur le reclassement d'un salarié inapte

3.2 Les réclamations individuelles et collectives en matière de santé/sécurité

Jour 04

3. L'analyse des risques

3.1 Les prérogatives du CSE en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles

Démarches et procédures de reconnaissance des AT/MP

L'analyse a posteriori des accidents du travail

- Les facteurs potentiels d'accidents
- La méthode de l'arbre des causes
- Les différentes étapes de l'analyse
- Mise en application

Travail en sous-groupe : Analyse d'un accident via la méthode de l'arbre des causes

Les pouvoirs d'enquête du CSE en matière d'AT/MP

- Les finalités de l'enquête
- Les différentes étapes de l'enquête
- Les moyens à disposition du CSE pour mener l'enquête
- Le rapport d'enquête et les préconisations
- La révision du document unique



Formation Santé et Sécurité des membres du CSE

Réunion du CSE en cas d'accident du travail grave

- L'appréciation de la gravité
- Le contenu de la réunion et ses suites

Jour 05

5. Inspections / droit d'alerte / bilan de la formation et perspectives

5.1 Les droits d'alerte du CSE

L'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes

- Situations visées
 - Harcèlement moral et harcèlement sexuel au travail :
1. Les faits constitutifs de harcèlement
 2. Le rôle des Référents
- Modalités de mise en œuvre : les différentes étapes de la procédure

L'alerte en cas de danger grave et imminent

- Notion de danger grave et imminent
- Alerte et retrait des salariés : modalités et conséquences
- Modalités de mise en œuvre : les différentes étapes de la procédure / inscription au registre et traitement des désaccords

Quiz sur les conditions d'exercice des droits d'alerte et de retrait

L'alerte en cas de risque grave pour la santé publique et l'environnement

- Notion de risque grave
- Obligations de l'employeur

5.2 Les inspections du CSE

Les principes de l'inspection

La méthode de l'inspection

LES FORMATIONS AGRÉES
POUR LES MEMBRES DU CSE

Les outils pour mener l'inspection

Construire une grille d'inspection

Les suites de l'inspection : les préconisations du CSE

Élaboration d'une grille d'inspection ou mise en situation terrain

5.3 Analyse de votre accord

Revue, analyse et synthèse de l'accord de mise en place du CSE et du règlement intérieur du CSE sous l'angle de la SSCT

- Focus sur les moyens du CSE en matière de santé et de sécurité

5.4 Perspectives d'actions post formation pour le CSE

Quiz

Méthodes pédagogiques

Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, conseils...)

Méthode interrogative (Quiz, QCM...)

Méthode co-active (échange et interactions, jeux de rôle, formalisation d'un plan d'action)

Évaluations

Auto-évaluation sur l'atteinte des objectifs

Évaluation de satisfaction à chaud



ifdSp

institut de formation
en droit social de Paris

106, rue de Patay
75013 PARIS

01.53.82.01.00
06.66.05.02.53

contact@ifdsp.fr

